Informations de base

2013/2785(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation concernant les accords de compensation indirecte, obligation de compensation, registre public, accès à une plate-forme de négociation, contreparties non financières, et techniques d'atténuation des risques pour les contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale Complétant 2010/0250(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2012)09593	19/12/2012	
Document annexé à la procédure	C(2016)0599	29/01/2016	